

MAIRIE DE MONTIGNY-LE-CHARTIF

28120

Tél. : 02.37.24.22.31

messagerie : montigny-le-chartif@wanadoo.fr

**Procès-verbal de la session ordinaire
du lundi 6 juillet 2015**

Convocations adressées le 29 juin 2015.

L'an deux mille quinze, le six juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur FAUQUET Joël, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Messieurs FAUQUET Joël, HUET Jean-Paul, Mesdames JULIEN Annie , SAISON Nadine et JAUNEAU Isabelle , Messieurs AUGER Eric, ROBIN Jean-Paul, BEAUVAIS Jean-Pierre, Mme. GUÉGAN Simone et M. BOUILLON Jean-Philippe.

Absents excusés : Mesdames DEROIN Brigitte , SEVESTRE Maryline , M. DESCHAMPS Pascal et M. PELLERIN D'YERVILLE Christian.

Le compte rendu de la dernière séance est lu et approuvé.

Secrétaire de séance : Madame JAUNEAU Isabelle

Les élus se recueillent 1 minute en souvenir de M. LAUFRAY Bruno.

Election du nombre d'adjoints:

Suite au procès verbal d'installation qui a fixé le nombre d'adjoints à 2 , et vu la disparition de M. LAUFRAY Bruno , il a lieu de décider du nombre d'adjoints ,M. Le Maire propose de maintenir le nombre d'adjoint à 1.

Il est décidé de fixer à 1 le nombre d'adjoint, de ce fait M. HUET Jean-Paul est 1er adjoint du maire (dél. N°2015016).

Préparation du 14 juillet

Lundi 13 juillet 2015 :

- 20 heures : Buffet campagnard à la salle polyvalente.
- les repas ont été commandés auprès de Leclerc.

Le prix est fixé à 16 € pour les plus de 12 ans et 5 € par enfant de moins de 12 ans.

Un repas est offert aux élus, aux pompiers, aux personnes ayant rendu des services à la commune, au personnel et personnel à la retraite ainsi que les anciens pompiers .

- 22 heures 30 : Bal ouvert à tous dans la cour de la salle polyvalente.

Mardi 14 juillet 2015 :

- 16 heures 30 : Rassemblement à la salle polyvalente.
 Jeux d'été dans la cour
- 18 heures : Fin des jeux
- 22 heures : Rassemblement à la Mairie
 Retraite aux flambeaux suivie d'un feu d'artifice à 23 heures

selon les conditions météorologiques et arrêtés préfectoraux.

Si le feu d'artifice n'est pas tiré , il sera gardé pour l'an prochain.

Proposition de CDD

Le renouvellement du CUI de Mme PICHOT n'a pas été accepté vu que ce contrat en CDD ne peut pas être renouvelé au-delà de 60 mois aussi son contrat se termine le 23 juillet 2015 , c'est pourquoi M. le Maire propose de recruter de nouveau via Pôle emploi une personne à ce poste d'agent d'entretien des espaces publics pour une durée de 1 an dans le cadre d'un contrat unique d'insertion (dél. N°2015017) .

Le Conseil Municipal accepte et autorise M. le Maire à déposer une offre, à signer avec un demandeur d'emploi un contrat aidé d'une durée de 1 an et de conclure une convention avec pôle emploi .

Il fait part des congés maladie de l'adjoint technique titularisé , il a lieu d'assurer son remplacement temporairement si les besoins du service le justifient .

Après en avoir délibéré , le Conseil Municipal autorise M. le Maire à recruter un agent contractuel pour pouvoir cet emploi si nécessaire et à signer le contrat pour une durée de 2 semaines à raison de 35 heures/semaine sur la base du 3ème échelon du grade d'adjoint technique 2ème classe(dél. N°2015021).

Le point sur les travaux de sectorisation et de voirie

M. HUET qui suit les travaux fait part de l'avancement pour l'installation des compteurs de sectorisation, il a lieu d'installer les cartes SIM.

Les travaux de voiries entrepris par l'entreprise PIGEON ont commencé le 29 juin dernier et seront terminés fin juillet.

Le point sur la CDC du Perche Gouet

Deux orientations se dessinent au sein des conseillers communautaires , une partie souhaite se rapprocher de Châteaudun pour créer une grande CDC tandis que d'autres étudient pour s'intégrer aux autres CDC limitrophes .Des bureaux d'études sont sollicités pour étudier les conséquences en terme financier.

La commune va perdre encore certaines compétences qui seront transférées obligatoirement à la CDC donc ces transferts de compétences vont engendrer des charges pour la CDC et les communes vont encore perdre de leur influence.

Questions diverses

Remboursement de frais

M. Robin Jean-Paul a acquis pour la commune par internet des réactifs pour le photomètre chlore pour un montant de 25.32 € TTC , le conseil Municipal accepte le remboursement de cette somme à M. ROBIN Jean-Paul (dél. N°2015019).

Monsieur Le Maire rappelle l'organisation des festivités du 14 juillet, en particulier l'achat de plats préparés du repas campagnard du 13 juillet au soir, pour des questions de règlement, les

plats préparés et commandés auprès de LECLERC DE CHARTRES ont été facturés à l'association sportive de Montigny-le-Chartif, M. le Maire sollicite l'autorisation du Conseil pour rembourser la somme de 642.32 € sur présentation de la facture à l'USMC , le Conseil municipal accepte (dél. N°2015020).

* Au moulin de l'Etang ,il est nécessaire de désenclaver la maison située au 14 , le Moulin de l'Etang et de prévoir un emplacement pour effectuer des demi-tours dans cet hameau, M. Leroy envisage de vendre sa maison aussi il est proposé de reprendre une partie de la parcelle N°ZO N°67 de 10 ares 32 ca située à l'extrémité de la voie communale du moulin de l'Etang pour régulariser ces deux obstacles .

Après bornage par le géomètre, il est proposé d'acquérir cette parcelle de 10 ares 32 ca au prix de 5 €/m² (dél. N°2015018) .

Après en avoir délibéré , le conseil municipal approuve l'acquisition de cette parcelle et autorise M. le Maire à signer toutes les pièces s'y rapportant.

* Les représentants au syndicat de transport scolaire vers le collège Marcel Proust informent que cette compétence sera reprise par la CDC du Combray à compter du 1er janvier 2016

* M. BOUILLON Jean-Philippe fait le point sur les voies et chemins fauchés, certaines haies nécessitent un élagage ,les propriétaires seront contactés.

* Il est signalé des poteaux couchés sur la route du Bois.

La séance est levée à 22 h 30 et les membres présents ont signé.

Le Maire

Joël FAUQUET

<i>HUET Jean-Paul</i>		<i>SAISON Nadine</i>	
<i>DEROIN Brigitte</i> <i>Secrétaire de</i> <i>séance</i>	<i>Absente</i>	<i>JULIEN Annie</i>	
<i>JAUNEAU Isabelle</i>		<i>GUÉGAN Simone</i>	
<i>DESCHAMPS</i> <i>Pascal</i>		<i>BEAUVAIS Jean-</i> <i>Pierre</i>	
<i>ROBIN Jean-Paul</i>	<i>Absent</i>	<i>BOUILLON Jean-</i> <i>Philippe</i>	
<i>AUGER Eric</i>		<i>SEVESTRE Maryline</i>	<i>Absente</i>
<i>PELLERIN</i> <i>D'YERVILLE</i> <i>Christian</i>	<i>Absent</i>		